

# La petite dernière de la famille cartouche

Au sein du système pneumatique, la cartouche de dessiccateur est un élément majeur de sécurité. Placée entre le compresseur et le réservoir, la cartouche est la première ligne de défense protégeant le système pneumatique d'un véhicule.

Les cartouches assèchent et assainissent l'air comprimé protégeant ainsi le système contre la corrosion et le gel.

## Information

- Hauteur réduite (135 mm)
- Adaptation parfaite pour un camion DAF

## Points Clés

- Cartouche de type standard
- Filtration de l'eau
- M41x1.5 filet à droite
- Jusqu'à 14 bar de pression de fonctionnement

## Correspondances

Référence ProVia	Marque OE	Référence OE
PRO 124 000 2	DAF / Leyland	1391510
	DAF	1439553
	SCANIA	SP1037105
	Knorr-Bremse	II41300F



*Conçue, étudiée et testée pour satisfaire aux attentes du marché de la pièce de rechange pour les véhicules industriels, pour des performances, une fiabilité et une rentabilité exceptionnelles.*



**ProVia™**

## À propos de ProVia

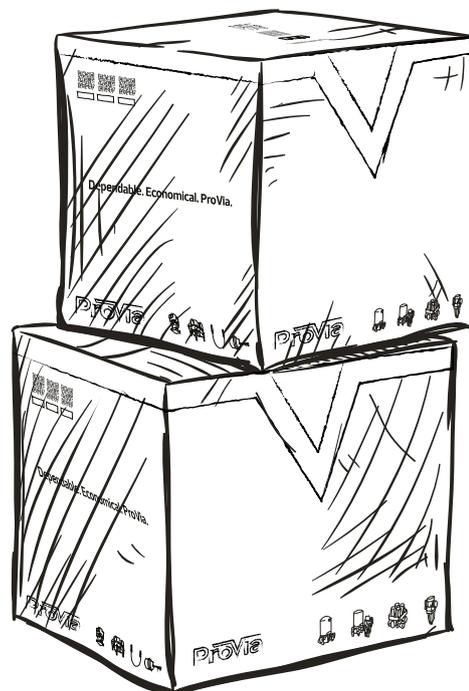
ProVia, une marque de pièces détachées économiques destinées aux véhicules industriels, assure la fiabilité des performances, avec une qualité et une sécurité sans artifice mais n'acceptant aucun compromis pour les camions, bus et remorques.

ProVia est au service des distributeurs, ateliers et opérateurs de flotte présents sur le secteur des véhicules industriels.

Pour plus d'informations, visitez notre site

[www.provia-auto.com](http://www.provia-auto.com)

[www.wabco-customercentre.com](http://www.wabco-customercentre.com).



### RENONCIATION

Les données ou informations contenues dans ce document sont destinées aux distributeurs autorisés ProVia uniquement et ne doivent pas être communiquées à des tiers.

Ce document est fourni à titre informatif et ses déclarations ne peuvent s'entendre comme une garantie d'exactitude, de pertinence, d'exhaustivité, de précision ou d'utilité des données ou informations ou caractéristiques d'un produit.

WABCO ne pourra être tenu pour responsable en cas d'erreur ou d'omission dans les données ou informations, ou pour tout désagrément, y compris mais sans s'y limiter les pertes de profits ou dégâts en découlant, ayant un rapport quel qu'il soit avec l'utilisation de ces données ou informations, sauf dans le cas où lesdits désagréments seraient dus à un événement causé intentionnellement ou par négligence grave.



**ProVia**™